



ACCORD D' HARMONISATION DES STATUTS Carrefour Proximité

Le SNEC négocie continuellement des avantages sociaux pour l'encadrement

**Le SNEC est le syndicat catégoriel de l'encadrement (Agents de
Maitrise et Cadres).**

09/02/2017 Nous avons signé l'accord de Substitution et d'Harmonisation des statuts Carrefour Proximité

Faisant suite à la Fusion/Absorption du périmètre Ex Ertéco/Dia, il était nécessaire de trouver un accord afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Simplifier les statuts de CPF pour tous
- Mieux communiquer sur les différents avantages, qui seront communs à tous les collaborateurs auprès de tous les salariés
- Mieux former l'encadrement des « Managers » sur les règles et avantages applicables

Fort de votre soutien, le SNEC continuera à défendre et améliorer le statut et les avantages de l'encadrement.

Le SNEC vous apporte toutes les informations sur les négociations.

Rendez-vous sur notre site internet pour suivre l'actualité sociale à travers les comptes-rendus des différentes réunions.

Application Mobile
SNEC CFE-CGC

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play



Flashez ce QR-Code